

N^o 203. — Par arrêté du Gouverneur en date du 24 mai 1899, pris en Conseil privé sur la proposition du Chef du Service Judiciaire, dispense d'âge a été accordée au sieur Tetuaura a Tapare, à l'effet de contracter mariage avec la demoiselle Teriirereatua a Tairui.

N^o 204. — Par arrêté du Gouverneur en date du 24 mai 1899, pris en Conseil privé sur la proposition du Chef du Service Judiciaire, dispense d'âge a été accordée au sieur Vahine a Vahapata, à l'effet de contracter mariage avec la demoiselle Toitaata a Tamore.

N^o 205. — Par arrêté du Gouverneur en date du 24 mai 1899, pris en Conseil privé sur la proposition du Chef du Service Judiciaire, dispense d'âge et dispense de la production de son acte de naissance a été accordée à la demoiselle Toitaata a Tamore, à l'effet de contracter mariage avec le sieur Vahine a Vahapata.

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

PAR DÉCISIONS DU GOUVERNEUR :

— En date du 1^{er} mai 1899 —

N^o 206. — Sont nommés dans le Conseil du district de Kauehi (Tuamotu):

Président : Huatea a Tereani.

Adjoint : Tumoana a Kirifatu.

N^o 207. — Sont nommés dans le Conseil du district d'Apataki-Arutua (Tuamotu):

Président : Tuhiva a Pireu.

Adjoint : Punua a Temauri.

— En date du 9 mai 1899 —

N^o 208. — Un congé illimité, sans solde, pour cause de santé, est accordé à M. Tafai a Tara, instituteur.

— En date du 10 mai 1899 —

N^o 209. — Est ratifiée l'opération électorale qui a eu lieu dans le district de Hitiaa.

En conséquence, est élu conseiller :

Teehuarii a Tanetua.